

République Démocratique du Congo
MINISTERE DE L'INDUSTRIE

**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'INDUSTRIE A L'OCCASION DE LA 17^{ème} CONFERENCE
GENERALE DE L'ONUDI A VIENNE LE 28 NOVEMBRE 2017**

Madame la Présidente ;

Excellence Monsieur le Directeur Général ;

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

C'est un grand honneur pour moi de prendre ce jour la parole du haut de cette tribune pour d'abord féliciter, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, Monsieur Li Yong pour sa brillante reconduction à la tête de notre Organisation et pour l'assistance technique dans la formulation du programme pays pour l'accélération du processus d'industrialisation de mon Pays.

En effet, le thème de cette Conférence Générale est révélateur de l'espoir que l'Afrique est appelé à fonder sur l'accompagnement de l'ONUDI pour son industrialisation inclusive et durable dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième décennie de son développement industriel.

Pour mon pays, les efforts entrepris par le Gouvernement ont été couronnés par la mise en place du **Plan Décennal d'Industrialisation de la République Démocratique du Congo, à l'horizon 2030.**

Ce plan décennal, qui constitue pour nous une feuille de route pour le développement industriel, identifie un certain nombre d'axes d'intervention dans le domaine socio- économiques et des politiques publiques de nature à contribuer significativement à la croissance économique, à la création d'emplois, surtout les emplois des jeunes et à la réduction de la pauvreté à travers l'intégration de la femme au centre de toute activité économique.

Madame la Présidente ;

Le Gouvernement de mon Pays attache une importance capitale dans la mise en œuvre des axes de coopération avec l'ONUDI en vue de la promotion d'une industrialisation inclusive et durable.

Ces axes de coopération s'articule notamment au tour de la gouvernance et politique industrielle, de la promotion de l'investissement et d'appui aux petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries, d'emplois productifs pour les jeunes, les femmes et les personnes déplacées, de l'infrastructure qualité, de l'installation des Zones Economiques Spéciales, du secteur agro-pharmaceutique, des chaînes de valeur du maïs, d'huile de palme, du manioc, des pommes de terre, du riz, du cacao, de l'installation des centres techniques agro-alimentaires et de formation.

Les impératifs politiques pour la mise en œuvre de l'IDDA III tel que traduits dans le plan décennal d'industrialisation de mon pays sont soutenus par l'existence d'un **cadre législatif et réglementaire** incitatif et protecteur des investissements tant étrangers que nationaux.

A titre exemplatif, je citerai le code d'investissement attrayant qui octroi d'énormes avantages fiscaux et douaniers, la Loi sur les régimes des Zones Economiques Spéciales, la libéralisation des secteurs de l'électricités et des assurances, la Loi sur la sous-traitance, la mise en place des guichets uniques de création d'entreprise et du commerce extérieur, l'adhésion de notre pays à l'OHADA et tant d'autres textes règlementaires.

Madame la Présidente ;

Le contexte d'élaboration du plan Décennal d'industrialisation de la RDC a pris en compte non seulement les paramètres internes mais aussi et surtout les impératifs des chaînes de valeur sous régionale telles que reprises dans les plans stratégiques d'industrialisation aussi bien du COMESA, de la SADC que de l'Union Africaine.

C'est ici l'occasion pour moi de relever que la 3^{ème} Décennie du Développement Industriel de l'Afrique en général et de la République Démocratique du Congo en particulier n'est possible que grâce à la mobilisation d'importants fonds auprès de nos partenaires financiers et de développement pour investir dans les infrastructures de base dont l'énergie électrique à travers la construction des micro barrages ainsi que la promotion du partenariat public-privé avec un secteur privé rendu fort grâce à l'accès au financement.

Pour faire face à ces obstacles, le Gouvernement de la République s'emploie à tout mettre en œuvre pour assurer la connectivité entre nos provinces et entre notre pays et les pays voisins à travers la construction des routes et le développement des corridors ferroviaires.

Par ailleurs, le Fonds de Promotion de l'industrie, dans la mesure de ses moyens, s'emploie à financer les petites et moyennes industries congolaises ainsi que les Start up encadrés au sein des incubateurs.

Pour solutionner la problématique du financement du secteur privé dans notre pays, le Gouvernement est en train de créer la banque d'investissement et de garantie publique avec le concours du Fonds de Promotion de l'Industrie.

Pour terminer, **Madame la Présidente**, le Gouvernement de mon pays sollicite l'implication de l'ONUDI dans la recherche des financements et son accompagnement technique dans l'opérationnalisation et la mise en œuvre de son plan décennal d'industrialisation.

Je vous remercie